DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE de LULLIN

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

SECTEUR CENTRE

PLAN N°	ANNE MOREL-SUARD Architecte - Urbaniste	Procédure de révision: PLU arrêté le 22 MAI 2010 PLU approuvé le 4 AVRIL 2011	CERTIFIE CONFORME PAR LE MAIRE ET ANNEXE A LA PRESENTE DELIBERATION D'APPROBATION EN DATE DU 4 AVRIL 2011.
2			
ECHELLE	5, Place du 8 Mai 1945 74200 - THONON-les-Bains		LE MAIRE, BERNARD PICCOT
1/2000			

- Limite zonage
- UA Habitat traditionnel du bourg
- UB Habitat collectif complémentaire du centre
- UBa Habitat collectif. secteur particulier du centre
- UC Zone d'habitat de hameaux
- UD Zone d'habitat de faible densité
- UX Zone d'activités économiques
- AU Zone d'urbanisation future
- AUd Zones d'urbanisation future insuffisamment équipées
- A Zone agricole
- Ab Zone agricole batie
- N Zone naturelle
- Nb Zone naturelle batie
- Np Zone naturelle de protection
- Emplacements réservés
- Zone d'aléas forts
- Zone d'aléas moyens
- Emplacements réservés pour mixité sociale L.123.1.16
  30%de logements sociaux de type PLUS-PLAI dans les programmes de logements
- Orientations d'aménagement
- Espaces boisés classés au titre de l'article L.130-1 du Code de l'Urbanisme
- Eléments paysagés identifiés au titre de l'art. L 123.1-7 du code de l'Urbanisme
- Cheminements piétons

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

1 Aménagement de la VC n°4 à 7m de plateforme entre les carrefours du CD 36 et de la VC n°3 (aménagement du parking le long de la voie) 800m commune

2 Aménagement de la VC n°4 à 7m de plateforme entre la VC n°3 et Très le Mont 1800m commune

3 Aménagement de la VC n°3 à 7m de plateforme 1800m commune

4 Aménagement de la VC n°2 à 7m de plateforme (des Errés aux Arces) 3000m commune

5 Aménagement de la VC à 7m de plateforme 140m commune

6 Création d'un cheminement piéton et cycliste de 1m de plateforme entre la Sciaux et Lullin 50m commune

7 Aménagement d'un prolongement d'une voie communale pour desserte du secteur de Seytroux au Nord 300m² commune

8 Création d'un parking derrière la mairie 1500m² commune

9 Aménagement d'une voie pour désenclaver le centre de la Sciaux de 5m de plateforme 100m commune

10 Création d'une voie pour désenclaver la zone des Chevriers avec sortie unique sur la RD n°22. 250m commune

11 Création d'un batiment public à vocation sociale. 3894m² commune
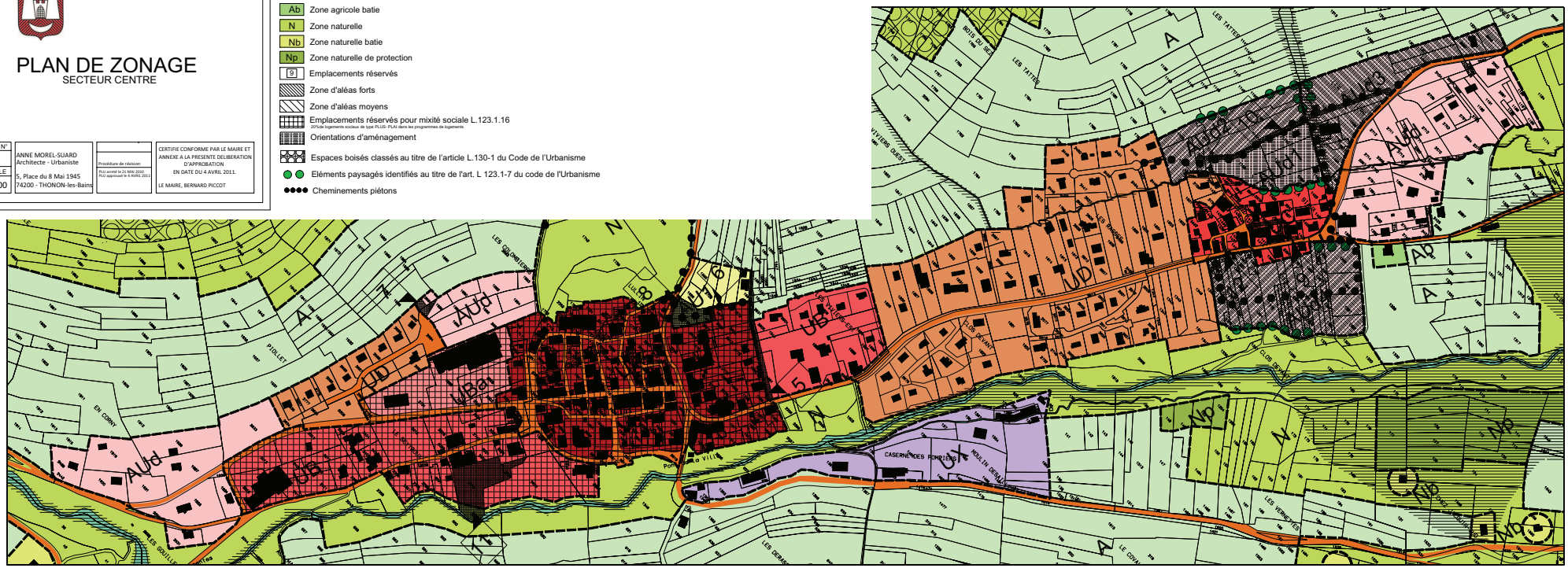
12 Elargissement de voirie à la Sciaux à 5m de plateforme 20m commune